



# Adhésion à 7Lieux pour 2021

Nom/Prénom :

Adresse :

Ville/ Code Postal :

Courriel :

Tél. :

Je désire être adhérent (cocher une case ci-dessous)

<b>Adhésion</b> année civile au 1 <sup>er</sup> janvier <i>L'adhésion ne peut être reprise comme un don</i>	<b>Pour 1an</b>
<input type="checkbox"/> <b>Tarif de base individuel</b>	<b>15 €</b>
<input type="checkbox"/> Étudiant, Chômeur, Situation difficile	10 €
<input type="checkbox"/> Couple déclaré	20 €
<input type="checkbox"/> Adhésion de soutien	30 € ou +

Paiement : \_\_\_\_\_ €

par virement sur Crédit Mutuel Nord 7Lieux : IBAN : FR76 1562 9027 0000 0333 9290 132 - BIC : CMCIFR2A

par paiement en ligne sur le site [7lieux.fr](http://7lieux.fr) : [allez à la page adhésion individuelle 2021](#)

par chèque (Banque et N° du chèque) : \_\_\_\_\_

Chèque à libeller à l'ordre de 7Lieux - Imprimer ce document et l'adresser avec le chèque à : **Espace 7Lieux 379 rue du Maréchal Leclerc 59262 Sainghin-en-Mélantois.** (je recevrais ma carte d'adhésion par courrier postale)

#### QUELQUES AVANTAGES ADHÉRENTS « 7LIEUX » 2021

Tarif spécial adhérents sur les Huiles Essentielles - Tarif réduit chez certains Partenaires Annonceurs - 2 petites annonces gratuites dans les news 7Lieux - Tarif réduit ou gratuit sur certains salons - PAF de 2€ (au lieu de 5€) pour les mini-confés et mini-visio-confés ...

Fait à ..... le .....

Signature :

**CARTE ADHÉSION N°** ▷▷ ..... (rempli par 7Lieux)

## Vous pouvez faire aussi un don déductible des impôts

**L'adhésion ne peut être reprise comme un don**

• **Association reconnue d'intérêt général pouvant établir des reçus fiscaux sur les dons effectués à l'association 7lieux**

Le don à 7lieux association ouvre droit à déduction fiscale car il remplit les conditions générales prévues aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts.  
**Particulier :** Vous pouvez déduire 66% de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Vous faites un don de 100€ >>> votre don vous revient à 34€  
 - Pour un don de 50€ >>> votre don vous revient à 17€ **Entreprise :** L'ensemble des dons à 7lieux Association permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60% du Montant de ces versements, pris dans la limite de 5% du C.A. H.T. de l'entreprise. Au-delà de 5% ou en cas d'exercice déficitaire, l'excédent est reportable.

• 7Lieux : Tél. : (33) 03 20 34 90 62 • courriel : [contact@7lieux.com](mailto:contact@7lieux.com) • sites : [www.7lieux.fr](http://www.7lieux.fr) - [www.7lieuxvillage.com](http://www.7lieuxvillage.com)

Association loi 1901 à but non lucratif. Pour tout courrier Postal : 7Lieux 379 rue du Maréchal Leclerc 59262 Sainghin en Mélantois